

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	38 (1900)
<b>Heft:</b>	14
<b>Artikel:</b>	Les tireurs du bon vieux temps : les abbayes ; leur origine. - L'institution du Papegay à Moudon : I
<b>Autor:</b>	L.M.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-198107">https://doi.org/10.5169/seals-198107</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HASENSTEIN & VOGLER  
Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Tous citadins.**

Lisez-vous la *Feuille des avis officiels du canton de Vaud*? Ce n'est pas précisément captivant, en dépit des petites vignettes destinées à attirer le regard sur les « mises de chêne » ou les ventes de bois. Mais à côté d'utilles renseignements, on y trouve matière à philosopher. Ainsi, à l'approche des travaux agricoles du printemps, une chose frappe le lecteur de ce périodique; c'est l'énorme disproportion entre le nombre des demandes de places et celui des offres. Pour quatre annonces où l'on voit qu'un jeune homme ou qu'une jeune fille est en quête d'une position sociale, on en trouve quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent et plus encore de propriétaires campagnards, de fermiers demandant une servante, un vacher, un charretier, un vigneron, un bon domestique sachant traire et faucher. Et ces demandes se répètent de numéro en numéro. Dans leur concision, elles sont plus éloquentes que tous les traités d'économie politique; elles crient le mal dont souffre la campagne: le manque de bras.

La jeunesse s'éloigne de plus en plus des champs. Le fait est général. On le constate en France aussi bien qu'en Allemagne ou en Suisse. Il y a quelques années, un agriculteur des bords du lac de Zurich faisait insérer dans une série de journaux les lignes suivantes : « N'y a-t-il plus dans les cantons de Zurich, de Thurgovie et de Schaffhouse une fille qui consentirait à entrer en service chez un paysan? »

Qu'a donc fait la terre aux jeunes pour qu'ils l'abandonnent en masse? Ne se sentent-ils plus la force de se courber sur les sillons? Est-ce amour du bien-être, du luxe, désir de s'enrichir rapidement? Sont-ils poussés vers les villes parce que l'instruction qu'ils reçoivent étant maintenant la même que celle des jeunes citadins, ils voient la possibilité de se créer une existence plus large, plus intellectuelle, plus digne d'hommes à l'esprit bien meublé?

Certes il est respectable le nombre de fils de paysans qui sont devenus des professeurs distingués, des juristes, des savants, des hommes d'Etat. Mais combien ont déserté le foyer paternel pour se faire valets de chambre ou pour grossir l'armée des ronds-de-cuir? Etre pluminif quelque part dans l'administration! Pour beaucoup, tout l'avenir est là. Cruelle désillusion, presque toujours! Guy de Maupassant a écrit là-dessus une page admirable : « Le charpentier grimpe dans le ciel; le cocher rôde par les rues; le mécanicien des chemins de fer traverse les bois, les plaines, les montagnes, va sans cesse des murs de la ville au large horizon bleu des mers. L'employé ne quitte point son bureau, cercueille de ce vivant; et dans la même petite glace où il s'est regardé jeune avec sa moustache blonde le jour de son arrivée, il se contemple chauve avec sa barbe blanche le jour où il est mis dehors. Alors, c'est fini; la vie est fermée, l'avenir clos. Alors, on s'en va, plus misérable encore, et on meurt presque tout de suite de la brusque rupture de cette longue et acharnée habi-

tude du bureau quotidien, des mêmes mouvements, des mêmes actions, des mêmes besognes, aux mêmes heures. »

Mais ni Guy de Maupassant, ni vous ni moi ne retiendront le jeune homme qui aspire à devenir rond-de-cuir. Et nos campagnes continueront à se dépeupler.

Il y aurait pourtant moyen d'enrayer un peu cet exode, semble-t-il. Mais le *Conteur Vaudois* sortirait de son rôle s'il se livrait à de doctes dissertations à ce propos, s'il examinait, par exemple, la question de donner à l'enseignement dans les campagnes un caractère nettement professionnel, ou s'il interrogeait ses lecteurs sur la manière dont il faudrait s'y prendre pour montrer à la jeunesse ce qu'il y a de noble dans l'agriculture et lui faire comprendre qu'un bon cultivateur, un vigneron entendu vaut n'importe qui et est aussi utile à son pays, davantage même qu'un pasteur, qu'un fonctionnaire ou qu'un avocat.

Ouf! s'écrieraient en chœur, nos lecteurs et nos lectrices, laissez ces questions aux graves journaux, aux revues spéciales et restez le gai et gentil *Conteur*, créé pour nous délasser et nous faire rire un brin!

Faire rire! Si vous croyez que cela soit aisément! Ces annonces que nous lisions tout à l'heure dans la *Feuille des avis officiels* ne nous inspiraient pas des pensées d'une gaîté folle. Songez que si tous les jeunes Vaudois fuient la campagne, il faudra appeler des étrangers pour la cultiver. Dans la Suisse allemande, ce sont de purs Allemands qui prennent ainsi la place des enfants du pays; dans les Grisons, en Engadine, notamment, les travaux ruraux sont confiés aux Bergamasques ou aux paysans de la Valtelline! Déjà, les effeuilleuses de nos vignobles nous viennent presque toutes de la Savoie. Dans peu d'années, au train dont vont les choses, on ne rencontrera en fait de vachers que de gros garçons à l'accent tudesque, à moins que, le Simplon percé, ce ne soient les Piémontais et les Lombards qui viennent traire nos vaches.

Avouez que ce serait bisquiant tout de même de finir par ne plus rencontrer un seul Vaudois à la campagne et d'entendre à Treyvogues ou à Epautheyres parler uniquement la langue de Guillaume II ou le dialecte de la plaine du Po!

Cela nous pend au nez, cependant.

Ah! s'ils avaient su rester à la bonne ferme familiale tous ceux qu'a éblouis le mirage des villes et qui sur le déclin de leurs jours se sont dit mélancoliquement: « Au fond, j'étais né pour planter des choux! »

V. F.

**Les tireurs du bon vieux temps.**

*Les abbayes; leur origine. — L'institution du Papegai à Moudon.*

**I.**

La belle saison approche et nous ne tarderons pas à voir les nombreuses sociétés de tir et abbayes<sup>1</sup> de notre canton annoncer, dans

<sup>1</sup> On prononce généralement « abbayé », dans nos campagnes.

tous nos journaux, la célébration de leur fête.

Pour un très grand nombre de localités rurales, cette fête est l'événement de l'année, celle à laquelle tout le monde prend part. C'est le jour où l'on invite les amis et les parents « du dehors », où l'on « met tout par les écuisses », où les ménagères rivalisent de zèle et d'ingéniosité pour garnir le plus abondamment possible la grande table à rallonges.

Tout y paraît à la fois sur cette table: le rôti, le jambon, la volaille, le gâteau, les confitures, le beurre, les gaufres, les merveilles et quantité d'autres bonnes choses.

Et puis il s'agit de manger beaucoup et de bon appétit; de manger enfin de tous les mets; il n'y a pas de compliments qui tiennent. Ce serait un vrai mépris pour l'amphithéâtre que de vouloir faire la fine bouche.

On dit généralement que pour manger sagement et d'une manière profitable au point de vue de la santé, il faut toujours sortir de table ayant encore un peu faim.

Merci! dans de telles occasions, vous n'avez autre chose à faire qu'à rengainer vos principes d'hygiène.

« Tu ne manges pas, Philippe... David, voyons, encore une tranche de jambon... Et vous, syndique, attrapez-moi voir cette cuisse de poulet qui s'ennuie là au bord de ce plat... Et ces jeunes gens, servez-vous donc, que diantre, on ne vit pas seulement d'amour et d'eau fraîche... Elise, encore un morceau de gâteau!... Eh! mon père, tout va rester sur la table!... »

Et chacun de se dévouer pour complaire à cette brave maîtresse de maison, qui ne songe qu'à faire plaisir à ses invités et qui a le cœur sur la main.

Et, ne l'oublions pas, une abbaye ne va guère sans danse, et la danse fait la joie des jeunes filles et des jeunes garçons.

Ces préliminaires terminés, abordons maintenant l'historique de nos abbayes et sociétés de tir. De nombreuses personnes vous disent que la plupart de ces sociétés sont nées de la révolution vaudoise de 1845. C'est une grosse erreur. Ce qui a contribué à la répandre, c'est le fait qu'après 1845, où le peuple venait de renverser un gouvernement aristocratique, de bouillants patriotes voulant perpétuer le souvenir des fameuses journées des 14 et 15 février, se mirent à la tête du peuple et fondèrent de nombreuses associations patriotiques où l'on se retrouvait pour parler de ces événements et applaudir à la tribune, les orateurs populaires.

Non, l'origine de nos principales sociétés de tir ou abbayes remonte beaucoup plus haut dans le passé, ainsi qu'on pourra le constater par les détails que nous allons donner sur quelques-unes de ces sociétés. Nous ne nous arrêterons cependant qu'à celles dont les annales, les règlements, les exercices de tir et les traditions se rattachent à des souvenirs historiques intéressants.

Le plus ancien exercice de tir que nous connaissons est celui du *papegay*, ou tir à l'oiseau, qui consistait à viser un perroquet de bois ou de carton, placé au haut d'une perche. Ce nom de *papegay*, est celui qu'on donne, en Amérique, à certains perroquets qui n'ont point de plumes rouges dans les ailes.

Ce tir remonte à la domination des ducs et princes de Savoie, qui en autorisèrent l'institution dans le Pays de Vaud.

Voici ce que nous extrayons d'intéressants détails que nous trouvons dans de vieux numéros de l'*Eveil de Moudon*, sur la fondation du tir du Papegay, dans cette localité :

Le tir du Papegay de Moudon a été fondé le 19 novembre 1527. Le premier document que nous trouvons à ce sujet est intitulé : *Copie des droits de Royautés de Moudon accordées par les Ducs et Princes de Savoie, à Chambéry, le 19 novembre 1527.*

Par une supplique, les Moudonnois demandèrent à Charles, duc de Savoie, la concession du Papegay, « désirant grandement s'exercer et apprendre à certains Jeux des Traits, honnêtes et profitables, comme soit l'arc, l'arbalète et couleuvrine ». Cette concession leur fut gracieusement accordée.

Principales bases de l'institution du Papegay :

Premièrement, que toutes et quantes fois qu'il leur plaira (aux Moudonnois) ils puissent, en la présence de l'un des officiers de Mon Seigneur, et sans encourir aucune peine, se congreger et assembler ensemble à voix de cri et de son de trompette ou tambourin, pour tirer aux dits jeux.

Que quelconque des susdits de quelque état et condition qu'il soit, que en temps et lieu abattra le Papegay de chacun des dits trois jeux, soit appelé et tenu pour roi, pour toute cette année entièrement prochainement et suivantes, et que chaque roi des dits trois jeux soit tenu cette année complètement franc exempt et quitte pour tous vos Pays de tous faods, dîmes et tailles, péages, galbelles, gardes, guets, écharquets, communs de ville, colléages, chavares d'Abayes, etc.

Item octroi d'un prix franc, gracieux et raisonnable.

Item. — Défense de saisir, lever subster emporter ou autrement empêcher, arc et arbalètes, flèches, traits, couleuvrines et autres leurs outils, ni autre bâton, ni harnois défensibles appartenant aux susdits, etc.

Item. — Et finalement pour donner ordre et éviter qu'en telle assemblée et jeux ne se blasphème le nom de Dieu, ni des Saints comme n'affirte et qu'il ne s'y fasse aucune insolence ou de quelque chose de déshonorable et vilaine ? Suit la pénalité.

Telles sont, nous dit le journal que nous citons, les principales bases de l'institution du tir au Papegay, à Moudon. Nous avons tout lieu de croire qu'elles furent les mêmes pour d'autres localités.

Les lettres patentes instituaient aussi un Conseil dit de Justice, composé de trois rois et de « plusieurs gens de bien de la compagnie ». Ce Conseil avait surtout pour mission de faire régner l'ordre pendant le tir. L. M.

(A suivre.)

#### Visite de gare par un inspecteur fédéral.

Mon cher *Conteur*,

Dans les débuts de la gare de triage de Renens, il y avait aussi fort souvent du tirage.

Un jour, je reçois de mon administration l'avis que j'aurai la visite d'un inspecteur fédéral à qui j'aurais à fournir tous renseignements.

Par premier train, arrive un gros monsieur avec portefeuille sous le bras.

« Voilà mon type, » pensai-je.

Sans salut préliminaire, il me dit : « C'est vous qui êtes le chef de care ? »

— Oui monsieur.

— Avez-vous le temps pour me montrer la localité ?

— Non, monsieur, je n'ai pas le temps d'aller au village.

— Je parlais pas à vous de village, c'est le localité de la care.

Je lui demande alors sa lettre d'introduction et son nom.

— J'ai pas pesoin de lettre, c'est moi qui suis le chef supérieur de l'ingénieur qui devait venir.

— Alors, monsieur, veuillez vous mettre en règle avec mes chefs.

Sur ce, furieux, il me demande une formule de dépêche et rédige aussitôt le télégramme suivant :

« Département fédéral des chemins de fer, » Berne.

» Chef de gare refuse tous renseignements, » donnez ordre. »

Dix minutes après, je reçois cette réponse : « Chef de gare, Renens.

» Donnez tous renseignements à monsieur X. »

Je remets cette missive à mon visiteur qui, tout rayonnant, me dit : « Et maintenant, êtes-vous satisfait ? »

— Monsieur, j'ai le regret de vous dire que mon directeur est à Lausanne et non à Berne, donc pas plus qu'avant je ne puis discuter service avec vous, sans ordres.

Un train était en gare, mon Fédéral le prend, se rend à Lausanne et revient par le suivant, avec des instructions précises de M. Chéronnet, alors directeur de la S.-O.-S.

Après explication de part et d'autre, la glace fut rompue et la visite se termina dans les meilleures conditions.

Attendons maintenant les chemins de fer fédéraux ; il y a beaucoup de bon, mais, de grâce, que les chefs se prennent parmi les praticiens et non parmi les politiciens. B.

#### Saint-François.

Plus que la question des ponts ou que celle d'une grande salle de concerts, une chose passionne actuellement les Lausannois : le sort de l'église de Saint-François. Faut-il la raser ou la restaurer ? Deux partis se sont formés : les démolisseurs et les conservateurs. Détail piquant, parmi ces derniers se trouvent cette fois nombre de politiciens appartenant à l'extrême-gauche, de même que chez les démolisseurs on rencontre de paisibles citoyens qui n'ont jamais songé jusqu'ici à bouleverser quoi que ce soit.

Après avoir été débattue dans les feuilles locales, cette affaire palpitante est venue l'autre jour devant le Conseil communal. Elle n'a pas été tranchée, le Conseil ayant ajourné son vote. L'agitation continue donc, au grand désespoir des gens calmes et de ceux qui soignent leur influenza.

Fidèle à ses principes, le *Conteur Vaudois* n'interviendra pas dans la mêlée. Il en attendra l'issue avec la crânerie du reporter qui suit une armée en campagne. Cependant, sans sortir de son rôle d'organe neutre, il n'a pas cru devoir refuser la publicité de ses colonnes aux lignes suivantes. Son excuse est qu'il y allait de la santé d'un conseiller communal père de huit enfants. Cet honorable conseiller avait préparé pour la séance de mardi dernier un discours qu'il n'a pu prononcer, son excessive timidité lui ayant, au moment propice, bridé la langue et desséché la gorge. (Pourquoi ne met-on donc pas à la disposition des membres du Conseil communal un panier de bouteilles de Désaley de la Ville de 1895 ?) Or, on sait combien graves sont les conséquences d'un discours rentré ; congestions, troubles

profonds de la digestion, dérangements cérebraux, apoplexie foudroyante parfois et, parfois aussi, la mort.

Voir une nombreuse famille courir le risque de perdre son chef, nous ne le pouvions ; aussi n'avons-nous pas hésité à reproduire le discours de l'infortuné orateur, en lui en laissant, il va sans dire, toute la responsabilité.

Voici ce speech :

Monsieur le président et Messieurs,

Je suis partisan de la conservation de Saint-François. La sincérité m'oblige d'ajouter que je n'y pénètre qu'une fois par année, au concert des sapeurs-pompiers. Ce n'est donc pas un bien vif sentiment religieux, je le confesse à ma honte, qui me pousse à combattre l'idée de la démolition. Je ne puis croire, au reste, que, Saint-François disparu, le zèle des Lausannois pratiquants en diminuera. Il leur restera toujours la Cathédrale, et il faudrait que leur foi fut bien peu ardente et l'éloquence de nos pasteurs absolument glaciale pour ne pas parvenir à réchauffer la température de la nef. Au Grand-Saint-Bernard, les moines demeurent agenouillés des heures durant, par 25° au-dessous de 0, sans souffrir le moins du monde. Rien n'est au-dessus des forces des âmes pieuses.

Si je demande le maintien de Saint-François, ce n'est pas non plus que je suppose que l'église rasée, on sera fort embarrassé du clocher et de son coq doré. Grâce aux merveilleuses inventions de la science, les ingénieurs transporteront tout d'une pièce, où l'on voudra, la tour, les cloches, la flèche de cuivre et le coq. Et si aucun quartier de la capitale ne voulait de ces restes de la vieille église, M. Charles Bonjour, architecte, les accepterait avec les quatre doigts et le pouce pour le temple qu'il bâtit à Champtauroz, à moins que son frère, M. Isoz, ne les lui subtilisât pour la nouvelle église du Sentier.

Une parcelle de l'histoire lausannoise est attachée à l'église de Saint-François ; l'âme de notre population y vibre, a déclaré un honnête préopinant. Mais où, tant que Lausanne subsistera, ne flottera-t-il pas quelques-uns de ses souvenirs ? Les gradins de ses interminables escaliers, le pavé bosselé de ses rues ne portent-ils pas l'empreinte du passé, eux aussi, et le cœur des Lausannois ne devrait-il pas saigner chaque fois qu'on change une planche des escaliers du Marché ou des escaliers des Grandes-Roches, chaque fois qu'une rupture de canalisation fait sauter en l'air un bout de chaussée ? Ainsi, ce n'est encore pas pour la sauvegarde de notre histoire, Monsieur le président et Messieurs, que je vous demande de conserver Saint-François.

Est-ce par peur de la dépense d'un million et demi que nécessiterait une reconstruction de fond en comble ? Nullement. Notre caisse est à sec, je le sais ; mais cela ne m'effraie pas. On a le cœur sur la main, chez nous, sans nous vanter, et les deux ou trois Lausannois millionnaires ne passent pas pour des pingres. S'il fallait décidément abattre Saint-François et la rebâtier, leur bourse s'ouvrirait toute grande ; la municipalité n'aurait qu'à y puiser. Donc, nul souci de ce côté-là.

La raison que j'ai, Monsieur le président et Messieurs, de m'opposer à la démolition de Saint-François, est que nous n'avons pas d'autre ruine que la façade méridionale de cet édifice. Il y a des villes d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, qui font chaque année de gros sacrifices pour conserver leurs ruines et leur laisser le cachet donné par le temps. J'en connais qui, ne possédant pas de monuments des vieux âges, ont créé des ruines artificielles qu'elles entretiennent avec un soin jaloux et qui font l'admiration des étrangers.